



G9-00219
711768
Hist Géo G

Code épreuve : 266.

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : HGG ESCP

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La France dans la recomposition des puissances dominantes.

« La France est, depuis très longtemps, une ancienne puissance hégémonique qui ne parvient pas à se réinventer à ne plus en être une » écrit Thibaut Bauchet dans Comprendre le malheur français. Si la France est sous Louis XIV la première puissance mondiale, se pose la question de son déclin et de sa place, hier et aujourd'hui, dans la recomposition des puissances dominantes.

La France est aujourd'hui la sixième puissance économique mondiale avec un PIB de plus de 2700 milliards d'euros. C'est un espace cohérent au cœur de l'Europe de l'Ouest avec plus de 600 000 km² et ses frontières sont réparties dans le monde entier de part les territoires ultra-marins et une ZEE (zone économique spéciale) de plus de 11 millions de km². De plus, le « dans » du sujet révèle tel et bien que la France, dans les différentes formes de recomposition des puissances dès 1914, participe aux mutations et aux bouleversements qui affectent l'arche du monde. La « recomposition » fait effectivement référence au déclassement ou reclassement de la puissance des Etats et également à l'émergence de nouvelles puissances qui passent de dominantes à « dominantes ». Le terme de « dominant » renvoie à la capacité de ces « unités politiques d'imposer leur volonté aux autres

unités >> (APUN) et de façonner l'ordre mondial à leur image. Enfin cette « recompilation » peut être plus ou moins brutale et/ou la mise en place de stratégies pour l'affirmation de la puissance française.

Ainsi, la France a-t-elle les moyens de ses ambitions géopolitiques ou ne fait-elle que se disputer sur la légitimité des grands vagues >> (Christian St Etienne) produites par la recompilation des puissances dominantes ? « La France n'est-elle même qu'au premier rang ? » disait De Gaulle, peut-on considérer ce statut comme une réalité au sein de la recompilation des puissances ?

Tout d'abord, la France pèse dans et malgré la recompilation des puissances d'hier et d'aujourd'hui (I). Tantefois, ces bouleversements géopolitiques affectent la puissance française et révèle ses faiblesses (II). Finalement, il apparaît que la France fait plus ou moins face à la recompilation des puissances dominantes : des Frances fracturées ou une France renouvelée ? (III)

♦ ♦ ♦

La fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945 recompose la hiérarchisation des puissances. L'ordre mondial est plus que jamais dominé par les Etats-Unis. Seul son côté, la France est, à défaut d'être la première, une puissance de premier rang. Elle façonne d'autant plus cette nouvelle recompilation des puissances dominantes par une géopolitique fondée sur le modèle impérial jusqu'en 1962. En effet, la France dispose, en 1945, du deuxième empire colonial mondial à travers ses conquêtes ottomanes et notamment africaines (13 colonies africaines). Ces îles américaines lui permettent donc d'être présent dans tous les océans du monde : un héritage de puissance qui la place aujourd'hui en tant que deuxième puissance océanique mondiale. Un atout de puissance moyen dans un contexte actuel de recompilation des puissances marqué par la domination économique et les échanges commerciaux

dont 80% du total mondial transitent par les mers et les océans.

En réalité, la France est, dès 1914, actrice dans la recomposition des puissances dominantes et ceci dans tous les domaines. La France dispose en effet de tous les atouts de puissance du début du XVII^e siècle : démographique, économique (première banque de dépôt crédit Lyonnais), mais aussi culturel : ses valeurs démocratiques correspondent au "Wilsonianisme" américain (sentiment d'exceptionnalisme) et se diffusent dans le monde entier à l'image de la modernisation lorsque sous Napoléon dès la fin de l'Empire Ottoman fondie sur le modèle français.

Ainsi la France est une puissance à revocation universelle (Vichy, ministre des affaires étrangères sous Chirac), pourtant elle a anticipé sa puissance pour répondre aux défis posés par la recomposition des puissances dominantes ?

La France est une puissance complète qui parvient à anticiper "Soft" (Nye) et Hard power. Ses moyens de coercitions économiques et militaires lui permettent de peser face à militarisation des émergents et de faire ainsi face aux menaces enjeux géopolitiques posés par la recomposition des puissances dominantes. En effet, les opex françaises (Kaboul en 1978, Sangaris, Serval au Mali en 2013, Barkane depuis 2014...) témoignent de la capacité militaire française et de sa volonté géopolitique d'amener la sécurité et la domination dans l'instabilité géopolitique mondiale causée par l'apparition de nouveaux rapports de forces qui, elle-même, découlent de la recomposition des puissances dominantes. Par exemple, la réaffection du dispositif Épervier (mis en place dès 1986) à la lutte contre Bolco-ANAM et PROSH illustre sa capacité à théoriser de nouveaux enjeux et d'adapter sa puissance grâce à l'apparition d'une recomposition des menaces géopolitiques avec, par exemple, le terrorisme islamique.

De plus, l'influence française, à l'image de la visite d'Etat du Président Emmanuel Macron en Chine le 9 janvier 2019, participe largement à sa participation dans la recomposition des puissances dominantes. Par exemple, selon Thomas Gomart, les accords de Collo entre France et le Japon qui ouvre le marché français et européen des automobiles japonaises et le marché nippon des produits agricoles français.

“ doit se lire, au-delà de sa posture commerciale, comme la volonté politique de continuer à promouvoir l'ouverture des marchés et le libéralisme malgré le désengagement américain». Effectivement, si les Etats-Unis ne retirent pas leurs enjeux géopolitiques actuels, la France parvient à préserver son exception culturelle et diplomatique : ses 163 ambassades et ses 23 sièges permanents mettent en lumière sa forte influence dans les négociations qui façonnent la recomposition des puissances dominantes.

Enfin, la France a su faire face aux défis et crises posés et engendrés par la recomposition des puissances dominantes.

Elle a su se relever face aux défaites militaires : 1870 et 1940 face à l'Allemagne, 1954 à Dieng Bien Phu, 1956 lors de la crise du canal de Suez... On retient plus aujourd'hui sa domination sous Napoléon I^e et sa victoire de 1945 de part l'aide américaine. De plus, la France a su faire face au "besoitement du monde" (Lancaster) notamment économique avec la montée des émergents en renforçant ses industries de niche comme la luxe (LVH), l'aérospatial (Airbus), la chimie fine (Sanofi) ou l'agro-alimentaire (Danone).

Ainsi la France a su adapter sa puissance pour la réajuster suite des défaites et des bouleversements de haut contre causés par la recomposition des puissances dominantes.

Mais si la France parvient à faire valoir ses atouts malgré les différentes formes et dimensions de la recomposition des puissances dominantes, ne subit-elle pas, malgré elle, ces bouleversements dans la hiérarchisation des puissances d'ordre mondial ?

+

A l'instar de Christian et Eliane, la France se fait passer de “climat sur la légitimité des grands vagues” causées par les mutations des rapports de forces mondiaux. Ce culte de la stabilité et ce refus du changement témoignent de la position française et des Français quant à l'idée d'une mondialisation sans cette remise en cause de la recomposition des puissances dominantes. Effectivement, les

Emplacement QR Code	Code épreuve : 266.	Nombre de pages : 3	Session : 2020
	Épreuve de : HGG ESCP		
	Consignes	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Numérotter chaque page (cadre en bas à droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre 	

français veulent en la mondialisation et en ces mutations des puissances : un panier inquiétant qui affecte la puissance française. Un exemple, après de nombreux refus d'accords internationaux (PSA) s'est vu obligé de fusionner avec Dong Feng et de s'associer à l'Etat français en 2016. De plus hier, la France se vaut dicter une géopolitique à suivre par des puissances émergentes. Les années 1981 et 1982 et le tournant libéral français témoigne de sa nécessité à suivre les lignes économiques européennes. Si la visite du président français Macron en Chine en 2018 témoigne de son influence, elle révèle la nécessité de copier sur les nouvelles puissances émergentes. En effet, ces dernières sont les comparsantes-mêmes de l'actuelle recomposition des puissances dominantes...

Selon Tidmarsh, "la crise de 2008 est un signe avant-coureur du basculement du centre de l'économie-monde des Etats-Unis vers la Chine". Dès de cette crise économique, les fonds souverains chinois CIC et CIPIC portent secours aux banques occidentales et notamment françaises et révèlent ainsi une dépendance du modèle économique français à l'égard de nouvelles puissances qui "recomposent" l'ordre mondial. Une dépendance d'autant plus renforcée par les défis géopolitiques dont disposeront les BRICS aujourd'hui. Leurs avantages comparatifs constituent le socle de leur ambition économique dès la délocalisation de nombreux entreprises françaises. Effectivement, les changements dans la géographie de la

production industrielle française témoigne de cette recomposition des puissances dominantes...

Le niveau du financement industriel français (seulement 11 % de PIB dans l'industrie) inscrits « le bref résumé » (5^e Etienne) de 1999 à 2010 illustre la déclin de la puissance économique française à l'égard des émergents. Par exemple, Alstom, premier mondial du ferroutier en 1987 est dépassé par les géants chinois de l'acier (la Chine a produit autant d'acier entre 2011 et 2013 que les Etats-Unis en plus d'un siècle). On peut également à Alstom : première capitalisation du CAC 40 en 2003 et aujourd'hui une simple filiale de Nokia. Dans les années 90, la recomposition des puissances issues des deux chocs pétrolier a largement affecté la puissance française : ses industries ont perdu plus de 2,5 millions d'emplois depuis 1973. Enfin, ses entreprises et "champions nationaux" sont fragilisées par des politiques de normalisation auxquelles les puissances émergentes d'aujourd'hui n'adhèrent pas. La France a de l'ambition en dépit de la réalité géopolitique déterminée par des puissances qui recomposent l'ordre mondial en privilégiant leur développement économique. Par exemple, les Etats continentaux (comme la Chine, le Brésil ou la Russie) se considèrent que légitimant les enjeux environnementaux : un dérèglement qui nuit à la compétitivité des entreprises françaises...

Alors, si la France a de l'ambition, elle se voit vite rattrapée par la réalité géopolitique qui obéit à la constante recomposition des puissances dominantes. Alors la France est-elle fracturée face à ces mutations géopolitiques ou pourra-t-elle à renouveler sa puissance ?

Dans Empire colonial et capitalisme français,
Histoire d'un divorce, Jacques Roussette met en lumière
l'ambiguïté de la puissance coloniale française de 1945 à 1962.
Si la France a en reconnaître l'inévitable de la décolonisation »
(Ra Gauke), la puissance française a largement profité du sort de
ses colonies qui voulait elles-mêmes participer à la recomposition
des puissances en obtenant leur indépendance. En effet, notamment
une partie sur trois a bénéficié au commerce français entre 1945 et 1962,
une partie de puissance économique à qui s'ajoute le « bavet »
de l'échange instable, d'une décolonisation parfois mal comprise ou
mal expliquée. De plus, aujourd'hui, la France n'a pas su
parvenir à maintenir son influence au sein de ses anciennes colonies.
Effectivement, la recomposition des puissances dominantes est marquée
par la forte émergence chinoise et son impérialisme à l'égard de
nombreux pays africains. Si 40% des IDE français vont dans les colonies
dans les années 70, ils représentent seulement 1% aujourd'hui.
En opposition, la Chine représente 20% des relations commerciales
africaines et investit dans les infrastructures (Algérie, EDC), les
raffineries (Gabon, Nigeria) et les banques (RSA). Enfin, cette domination
chinoise et ces fractures de la puissance française au sein d'un
contexte géopolitique marqué par la recomposition des puissances
dominantes s'illustre à travers le nombre de Français et de Chinois
expatriés en Afrique : 200 000 français contre 750 000 chinois aujourd'hui.
Mais alors si la puissance française est fracturée au regard de
sa mauvaise gestion de son héritage colonial, elle parvient à perdurer à
« faire nation » et à mettre en avant ses atouts géopolitiques pour
percer au sein de cette recomposition des puissances dominantes ...

L'exception culturelle de la France et ses "autres"
lui permettent de maintenir un rang de « puissance moyenne à caprice
mondiale, jouissant d'une influence supérieure à son importance »
(Guy Debord). Sa capitale Paris est le symbole d'un pays attractif
qui palpite. Avec 87 millions de visiteurs, la France est en 2017 le
pays le plus visité du monde. De plus, la France se fait une
indissociable pour promouvoir ses valeurs de libertés et de démocratie

face au "capitalisme autoritaire chinois" (Bauverz) ou à la réémersion russe. Le discours de Villepin à l'U.N.O en 2003 quant à l'intervention américaine en Irak témoigne de sa volonté de préserver son indépendance diplomatique malgré la pression des puissances extérieures et la recomposition des puissances dominantes. Un "rapprochement" qui fait également écho à la "réémersion" de la Russie et la France va traverser la politique extérieure menée par Emmanuel Macron, intégrant cette réémersion russe à sa géopolitique avec des accords sur les matières premières russes et une entente dans la lutte contre le terrorisme islamique.

Cependant, si la France envoe du "faire corps" avec la recomposition des puissances dominantes, la puissance française d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui ...

"Le malheur des Français se sont des grands réveurs" disait Marx. Selon Théodore Tautou dans l'empêche le malheur français, "ces déclins et sursauts ont rythmés l'histoire française".

Des déclins qui font référence à "sa perte d'influence du sein des différentes recompositions des puissances dominantes et des sursauts qui renvoient à ses tentatives de faire face aux défis posés par ces bouleversements géopolitiques. Mais la France comme "composante" des recompositions des puissances est partie du statut d'acteur au sein de ces mutations au statut de spectateur et elle ne voit aujourd'hui, plus que jamais, dominiée par l'émergence de puissances qui participent au "bouleversement du monde". Un horizonte qui, véritablement, affaiblit très largement la puissance française.

+ + +

Hier et aujourd'hui, l'ordre géopolitique du monde se veut houleux, établi voire rétabli par la recomposition des puissances dominantes. Une question pour la France que celle de s'adapter à ces mutations et d'y faire face. Question revenue aujourd'hui avec l'émergence des BRICS et la progression des occidentalisation du monde. Ainsi la France semble devoir se contenter de son statut de "grande puissance moyenne" (V.G.E). Un statut qui ne cesse de s'affaiblir

Code épreuve : 266.

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : HGG ESCP.

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

du cours des successives recompositions des puissances dominantes. Cependant, l'exception culturelle française est le socle de son ambition géopolitique et constitue son meilleur étendard. Cette exception est-elle ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

/

/

/

Code épreuve : 266

Session : 2020

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

J. 20 1060

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

LÉGENDE :

1) France : active dans la recomposition des puissances dominantes

- Une active qui prend des éléments.

Briser l'alignement mondial



Poids de la France dans la recherche et le développement



Une France qui se dilate dans le temps.



2) France : une répartition dans la recomposition des puissances dominantes

- Un modèle imposé jusqu'en 1962.



Anciens colonies



3) France : une puissance culturelle



2005 française : héritage de l'empire colonial.



Une France qui se dilate dans le temps.



Une puissance qui finance la recomposition des puissances dominantes.



La France figure de proue de la construction européenne, puissance mondiale.



France du centre des puissances mondiales.



Influence multinationale française.



3) France : une puissance militaire

- Un modèle inseparable du rôle d'un centre de recomposition des puissances dominantes.

1961



Un poids démographique



11% minoritaire



Une industrie en batême

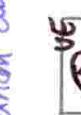


15%

Des dépenses publiques record.



France : une puissance à vacances universelle.



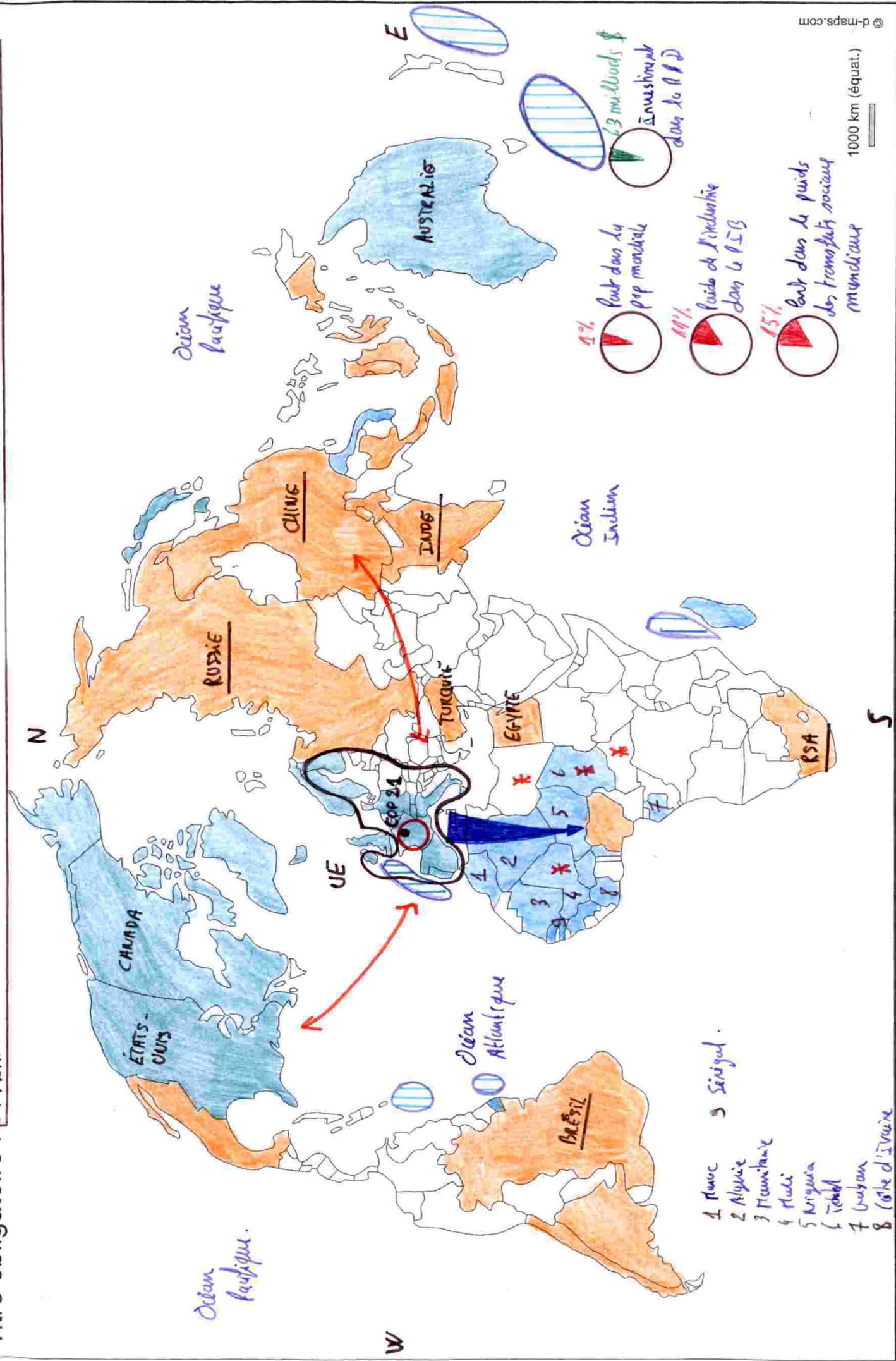
Centaines de programmes de diplomatie active.



Pays occidentaux qui participent à la construction de la puissance française.



Titre obligatoire : LA FRANCE : UNE GRANDE PUISSANCE MÉDIEVE PAR LA RECOMPOSITION DES PRINCIPALES DORÉNANCIÉS



100% ~~100%~~ 100% 100%